



communiqué

N°:
No.: 24

Le 7 février 1986

VERIFICATION D'UNE EVENTUELLE INTERDICTION DES ESSAIS
NUCLEAIRES: MODERNISATION DE L'ENSEMBLE SISMOLOGIQUE
DE YELLOWKNIFE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement consacrera 3,2 millions de dollars à la modernisation de l'ensemble sismologique de Yellowknife au cours de la période 1986-1989. Cette importante décision vise à permettre au Canada de participer à la vérification d'une éventuelle interdiction totale des essais nucléaires.

L'interdiction totale des essais nucléaires est, pour le Canada, un objectif fondamental qu'il cherche à faire accepter par tous les pays participant à la Conférence de Genève sur le désarmement. Le Canada joue un rôle déterminant en matière de vérification, problème crucial dont la technologie sismologique est la clé. Depuis 1976, des scientifiques du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources participent aux travaux du groupe international de sismologues formé dans le cadre de la Conférence de Genève, et chargé d'étudier les aspects techniques d'un échange international de données sismiques. Le Canada est mondialement reconnu pour être à l'avant-garde dans ce domaine.

Yellowknife est un site exceptionnel et particulièrement sensible pour contrôler les secousses sismiques de toute origine, notamment celles dues à des essais nucléaires souterrains. Le réaménagement et la modernisation de ce centre d'études sismiques, qui se compose d'une série de sismomètres à courte période et à longue période, permettra au Canada de contribuer à un système international de contrôle faisant appel aux plus récentes découvertes technologiques, qui constituera l'élément essentiel d'un éventuel traité sur l'interdiction totale des essais nucléaires.

Pour plus d'informations: M.R. Grinius - MAE (996-6320)
M.J. Berry - EMR (995-5484)

Canada